

BON DE DEPENSE pour la somme

de (1)

mille cent quatre cent francs, 50

motif (2)

journalier occupé à enterrer
route Kusungu de 25/- au 12/6.

Sal.

1.122,12

RUHENERI



17679

23/6/54 Rec

11. -
1133,50

Vu payer : Le ou les témoins,

A Ruhengeri, le 30/6/54

Le (3)

Comptable

Phuert
Vu pour approbation, vérification et
réputation à Art. 71/1 B.O. 54 LIVRE de caisse n°
et inscription à la tache Mod. 1 Ter.

RUHENERI, le 30/6/54.

Le Sous-Gestionnaire des Crédits.

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

Phuert
AO

RUANDA-URUNDI

Frs

1122.50

Etat des salaires (1)
 dus pour la semaine de 27/5 au 18/6 1945⁵⁴
 aux JOURNALIERS occupés à (2) enterrer rats kleur
 suivant détail ci-dessous :

Catégorie (3)	Dim.	Lundi	Mardi	Mercre.	Jeudi	Vendr.	Sam.	Nombre de journées <u>h</u>	Totaux	Montant des salaires
29/5 - 29/5			15 24			6	39	6	65 4	277 50
30/5 - 31/5			20 18	18 16	4	72	6			484 -
6 - 12/6			14 16	6 14	7	50	7			361
TOTAUX :			49 58	24 30	17	161	19			1122 50

Arrête à la somme de (4)

mille cent vingt deux francs 50

Vu payer:

A. Rukerupen, le 30/6 1945⁵⁴

Le ou témoins,

(5) Le

comptable

J. Meur

(1) un état séparé par travail ou chantier à dresser d'après carnet ou liste d'appel.

(2) indication du travail ou chantier.

(3) capitaines, sentinelles, travailleurs, porteurs d'eau, etc.

(4) en toutes lettres.

(5) qualité et signature du fonctionnaire qui établit l'état.

Livre de caisse n°

CHEFFERIE *Rwonkei*

CHANTIER *Roule*

5. *Chloris*

Chap. Art. Litt.

Almondbury Hill

Pour vérification et bon à payer

jours $\times 6,5$ - 1.046,5 Le chef
jours $\times 4$ - 76,75

Payé le

195

Témoin.
(S)

CHANTIER

Chap. Art. Litt.

TOTAUX

Pour vérification et bon à payer

jours >
jours >

Le chef
(S)

Payé le

195

Témoin.